

Wimereux, le 23 septembre 2022

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Linda NAVET

N/Réf. : JLD/SG/LN/n° 22.122

**Le Maire de WIMEREUX,
Conseiller Départemental**

à

**Mesdames et Messieurs les
membres du Conseil Municipal**

**REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

📅 **JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 à 18 H 30**

ORDRE DU JOUR

- ☒ Désignation du secrétaire de séance.
- ☒ Adoption du procès-verbal de la séance du 29 juin 2022.

➤ **SERVICE RESSOURCES**

2022_29_09_1 → Décision Modificative n° 2 pour le budget « Ville » - Exercice 2022.

2022_29_09_2 → Décision Modificative n° 2 pour le budget « Camping Municipal » - Exercice 2022.

2022_29_09_3 → Budget Ville – Admission en non-valeur pour un montant de huit cent soixante-dix-neuf euros et cinquante-neuf centimes (879,59 €).

2022_29_09_4 → Modification du tableau des effectifs du personnel communal – Suppressions de postes.

2022_29_09_5 → Modification du tableau des effectifs du personnel communal – Ajout de poste.

.../...

.../...

2022_29_09_6 → Gestion du temps de travail – Protocole d'utilisation des badgeuses pour l'ensemble du personnel municipal permanent – Ville et C.C.A.S. – Modifications.

➤ **SERVICES TECHNIQUES**

2022_29_09_7 → Modification du tracé de l'eurovéloroute 4 pour la partie intramuros de Wimereux – Avis du Conseil Municipal.

➤ **SERVICE PETITE ENFANCE**

2022_29_09_8 → Modification du règlement de fonctionnement du multi-accueil Nougatine.

2022_29_09_9 → Convention d'objectifs et de financement relative au Relais Petite Enfance – Autorisation de Monsieur le Maire à signer.

➤ **DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

2022_29_09_10 → Travaux d'aménagement du Bon Air - Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le Département du Pas-de-Calais pour l'aire de stationnement du Bon Air.

2022_29_09_11 → Communauté d'agglomération du Boulonnais - Rapport annuel d'activités 2022 pour l'exercice 2021 – Communication.

2022_29_09_12 → Modification des statuts de la Communauté d'agglomération du Boulonnais – Avis de la Commune.

2022_29_09_13 → Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de la délibération n° 1 du 15 juillet 2020.

Vu, le D.G.S.,

Le Maire de Wimereux,
Jean-Luc DUBAËLE.



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Wimereux, le 23 septembre 2022

Linda NAVET

N/Réf. : JLD/SG/LN/n° 22.123

- NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE -

(Article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

DELIBERATION N° 2022_29_09_1 : DECISION MODIFICATIVE N° 2 POUR LE BUDGET « VILLE » - EXERCICE 2022.

La décision modificative n° 2 de la Ville de l'exercice 2022 est jointe au dossier.

DELIBERATION N° 2022_29_09_2 : DECISION MODIFICATIVE N° 2 POUR LE BUDGET « CAMPING MUNICIPAL » - EXERCICE 2022.

La décision modificative n° 1 du Camping Municipal de l'exercice 2022 est jointe au dossier.

DELIBERATION N° 2022_29_09_3 : BUDGET VILLE – ADMISSION EN NON-VALEUR POUR UN MONTANT D'HUIT CENT SOIXANTE-DIX-NEUF EUROS ET CINQUANTE-NEUF CENTIMES (879,59 €).

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur le Receveur Municipal lui a transmis des dossiers de taxes et produits irrécouvrables pour un montant global de 879.59 € (*huit cent soixante-dix-neuf euros et cinquante-neuf centimes*).

DELIBERATION N° 2022_29_09_4 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL – SUPPRESSIONS DE POSTES.

Cette délibération va permettre de rapprocher les postes inscrits des postes vacants, au tableau des effectifs.

DELIBERATION N° 2022_29_09_5 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL – AJOUT DE POSTE.

Cette délibération va permettre la création d'un poste pour le remplacement d'un agent au sein du service « Etudes – Maintenance et travaux neufs ».

DELIBERATION N° 2022_29_09_6 : GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL – PROTOCOLE D'UTILISATION DES BADGEUSES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL MUNICIPAL PERMANENT – VILLE ET C.C.A.S. – MODIFICATIONS.

Il s'agira de la suppression d'un paragraphe en page 4, du protocole d'utilisation de la badgeuse, permettant un meilleur fonctionnement de la structure Petite Enfance, dans les conditions exposées par Monsieur le Maire.

DELIBERATION N° 2022_29_09_7 : MODIFICATION DU TRACE DE L'EUROVELOROUTE 4 POUR LA PARTIE INTRAMUROS DE WIMEREUX – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Cette délibération a pour objet de présenter le tracé de l'Eurovéloroute 4 sur la commune de Wimereux suite à quelques modifications afin de tenir compte du sens de circulation et des aménagements de voirie

DELIBERATION N° 2022_29_09_8 : MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MULTI-ACCUEIL NOUGATINE.

Les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental, de la Caisse d'allocations Familiales du Pas-de-Calais et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ont élaboré en mars 2022 une trame de règlement de fonctionnement pour les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant. De ce fait, certains articles du règlement de fonctionnement actuel doivent être modifiés.

DELIBERATION N° 2022_29_09_9 : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT RELATIVE AU RELAIS PETITE ENFANCE – AUTORISATION DE MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER.

La convention d'objectifs et de financement relative aux Relais des Assistantes Maternelles 2019-2022 arrive à échéance et l'agrément du Relais Petite Enfance « les Petits Loups » doit être renouvelé.

DELIBERATION N° 2022_29_09_10 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BON AIR - CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE AVEC LE DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS POUR L'AIRE DE STATIONNEMENT DU BON AIR.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à donner son avis pour l'autoriser déléguer la Maitrise d'œuvre au Département du Pas-de-Calais pour réaliser l'aménagement d'une aire d'accueil à l'entrée nord de Wimereux et signer la convention y afférent.

DELIBERATION N° 2022_29_09_11 : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2022 POUR L'EXERCICE 2021 - COMMUNICATION.

Selon l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année avant le 30 septembre au maire de chaque Commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique, objet de la présente délibération. Les éléments constituant ce rapport sont consultables au secrétariat général du Centre Administratif.

DELIBERATION N° 2022_29_09_12 : MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS - AVIS DE LA COMMUNE.

Par délibération du 30 juin 2022, le Conseil Communautaire a approuvé la modification des statuts de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. Afin de sécuriser, sur un plan juridique, les actions que la C.A.B. a décidé d'entreprendre dans le cadre d'un schéma partenarial de développement rural, il s'avère nécessaire d'intégrer deux schémas aux compétences communautaires. La C.A.B. demande donc aux Conseils Municipaux des communes membres de se prononcer sur les nouvelles modifications statutaires.

DELIBERATION N° 2022_29_09_13 : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN VERTU DE LA DELIBERATION N° 1 DU 15 JUILLET 2020.

Monsieur le Maire rendra compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation de pouvoir, depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Vu, le D.G.S.

Le Maire de Wimereux,

Jean-Luc DUBAËLE

SERVICE RESSOURCES

DECISION MODIFICATIVE N° 2 POUR LE BUDGET « VILLE » - EXERCICE 2022
--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles

L. 2311-1 à 3, L. 2312-1 à 4 et L. 2313-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 2022_06_04_16 du Conseil Municipal du 6 avril 2022 approuvant le Budget Primitif ;

Vu la délibération n° 2022_29_06_1 du Conseil Municipal du 29 juin 2022 approuvant la Décision Modificative n° 1 ;

Le rapporteur expose au Conseil qu'il a la possibilité de modifier le budget de la Commune jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique.

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables nécessaires à l'activité de la Commune,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

En conséquence,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

ADOpte la Décision Modificative telle que figurant dans les tableaux ci-après :

BUDGET VILLE

	DEPENSES	RECETTES
Total Fonctionnement	17 190.00	17 190.00
Total Investissement	570.00	570.00
TOTAL GENERAL	17 760.00	17 760.00

- 3/N° 1 -

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

			D.M.2
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL			- 70 450.00
020	60632	Fournitures de petit équipement	- 1 150.00
833	60633	Fournitures de voirie	- 3 000.00
321	6065	Livres, disques, cassette...	2 100.00
026	61521	Entretien et réparations sur biens immobiliers Terrains	- 4 000.00
822	615231	Entretien et réparations sur biens immobiliers Voiries	- 63 000.00
020	61551	Entretien et réparations sur biens mobiliers Matériel roulant	- 5 500.00
813	61558	Entretien et réparations sur biens mobiliers Autres biens mobiliers	- 1 000.00
020	6161	Primes d'assurance	- 1 500.00

		Multirisques	
020	6188	Autres frais divers	- 3 000.00
833	6188	Autres frais divers	- 6 500.00
020	6225	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 700.00
		Indemnités au comptable et aux régisseurs	
212	6232	Fêtes et cérémonies	- 2 000.00
020	6247	Transports collectifs	30 400.00
823	6288	Autres services extérieurs	- 6 500.00
833	6288	Autres services extérieurs	- 7 500.00
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			95 420.00
251	6218	Autre personnel extérieur	505.00
020	6331	Versement mobilité	375.00
020	6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	- 70.00
020	6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la FPT	800.00
020	64111	Rémunération principale – Personnel titulaire	74 910.00
020	64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnité de résidence	3 665.00
020	64114	Personnel titulaire – Indemnité inflation	9 000.00
020	64116	Indemnités de préavis et licenciement	- 6 680.00
020	64118	Personnel titulaire – Autres indemnités	- 23 700.00
020	64131	Personnel non titulaire - Rémunération	24 100.00
020	64134	Personnel non titulaire – Indemnité inflation	800.00
020	64138	Personnel non titulaire – Autres indemnités	- 12 920.00
020	64164	Emplois d'insertion – indemnité inflation	- 9 800.00
020	64168	Autres emplois d'insertion	- 6 330.00
020	6451	Cotisation à l'U.R.S.S.A.F.	7 120.00
020	6453	Cotisation aux caisses de retraites	14 410.00
251	6453	Cotisation aux caisses de retraites	125.00
020	6454	Cotisation aux A.S.S.E.D.I.C.	240.00
020	6455	Cotisations pour assurance du personnel	- 3 000.00
020	6456	Versement au F.N.C. du supplément familial	2 540.00

020	6474	Versement aux autres œuvres sociales	120.00
020	6478	Autres charges sociales diverses	19 210.00

- 4/N° 1 -

65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			- 2 780.00
020	6531	Indemnités, frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers Indemnités	2 090.00
020	6533	Indemnités, frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers Cotisations de retraite	- 725.00
020	6534	Indemnités, frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers Cotisations de sécurité sociale – part patronale	- 740.00
020	6541	Créances admises en non-valeur	745.00
020	6542	Créances éteintes	135.00
020	6558	Autres contributions	- 4 287.00
020	65888	Autres charges diverses de gestion courante	2.00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES			- 5 000.00
23	6714	Bourses et prix	- 5 000.00
TOTAL			17 190.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

			D.M.2
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES			- 50 000.00
020	6419	Remboursements sur rémunération du personnel	- 50 000.00
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			50 190.00
020	74718	Participations Etat	52 290.00
		Autres	
321	74718	Participations Etat	- 2 100.00
		Autres	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			17 000.00
95	7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	17 000.00
TOTAL			17 190.00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

			D.M.2
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			570.00
90	165	Dépôts et cautionnements reçus	570.00
TOTAL			570.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

			D.M.2
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			570.00
90	165	Dépôts et cautionnements reçus	570.00
TOTAL			570.00

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Luc DUBAËLE.

DECISION MODIFICATIVE N° 2 POUR LE BUDGET « CAMPING MUNICIPAL » EXERCICE 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles

L. 2311-1 à 3, L. 2312-1 à 4 et L. 2313-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 2022_06_04_17 du Conseil Municipal du 6 avril 2022 approuvant le Budget Primitif ;

Le rapporteur expose au Conseil qu'il a la possibilité de modifier le budget du camping jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique.

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables nécessaires à l'activité du Camping,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

En conséquence,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

ADOpte la **Décision Modificative** telle que figurant dans les tableaux ci-après :

BUDGET CAMPING

	DEPENSES	RECETTES
Total Fonctionnement	53 000.00	53 000.00
Total Investissement	26 823.80	26 823.80
TOTAL GENERAL	79 823.80	79 823.80

- 3/N° 2 -

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

			D.M.2
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL			
95	6188	Autres frais divers	2 150.00
012 - CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILES			
95	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	2 100.00
014 - ATTENUATION DE PRODUITS			
95	7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	5 000.00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
95	6522	Reversement de l'excédent des budgets annexes au budget principal	17 000.00

023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
01	023	Virement à la section d'investissement	26 750.00
TOTAL			53 000.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

			D.M.2
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
95	70328	Autres droits de stationnement et de location	48 000.00
73 - IMPOTS ET TAXES			
95	7362	Taxes de séjour	5 000.00
TOTAL			53 000.00

- 4/N° 2 -

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

			D.M.2
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
95	2188	Autres immobilisations corporelles	26 823.80
TOTAL			26 823.80

RECETTES D'INVESTISSEMENT

			D.M.2
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
01	021	Virement de la section de fonctionnement	26 750.00
024 - PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
01	024	Produits de cessions d'immobilisations	73.80
28 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS			
01	28183	Matériel de bureau et matériel informatique	-126.78
01	28184	Mobilier	126.78
TOTAL			26 823.80

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Luc DUBAËLE.